



**PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS**

**PREFECTURE DU NORD**

---

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA COHESION SOCIALE  
POLE DE L'ENVIRONNEMENT  
BUREAU DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES  
ET DE L'AMENAGEMENT FONCIER  
DAECS-PE-BPEAF-AC-n°2007-

**SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION  
DES EAUX DE L'AUDOMAROIS**

---

**ARRETE INTERPREFECTORAL PORTANT RENOUVELLEMENT  
DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU**

---

LE PREFET DE LA REGION  
NORD – PAS-DE-CALAIS  
PREFET DU NORD  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS  
Chevalier de la Légion d'Honneur,

**VU** le Code de l'Environnement, livre II, titre 1<sup>er</sup> ;

**VU** l'arrêté interpréfectoral du 6 avril 2000 modifié désignant les membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois ;

**VU** la lettre en date du 26 janvier 2006 de M. le Président de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois, par laquelle il propose la modification de la composition de la Commission locale de l'Eau ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder au renouvellement des membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 06-10-50 en date du 12 juin 2006 portant délégation de signature ;

**SUR** la proposition de MM. les Secrétaires Généraux des Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais

.../...

## **ARRETE :**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois est composée comme suit :

### **I - COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX :**

#### **Deux représentants du Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais**

Titulaires : - Mme Dominique REMBOTTE  
- Mme Annie VAN CORTENBOSCH

Suppléants : - Mme Christelle FAUCHET  
- M. Daniel BOYS

#### **- Deux représentants du Conseil Général du Pas-de-Calais**

Titulaires : - M. Jean-Jacques DELVAUX  
- M Michel LEFAIT

Suppléants : - M. Jean-Claude LEROY  
- Mme Françoise HENNERON

#### **- Un représentant du Conseil Général du Nord**

Titulaire : - M. Jean SCHEPMAN

Suppléant : - Mme Monique DENISE

#### **- Sept membres désignés par l'Association des Maires du Pas-de-Calais**

Titulaires : - M. Bertrand PETIT, Maire de SAINT-MARTIN-AU-LAERT  
- M. Bernard REBENA, Maire de HOULLE  
- M. André BULTEL, Maire de BLENDÉCQUES  
- M. Alain MEQUIGNON, Maire de FAUQUEMBERGUES  
- M. Louis DEVULDER, Maire de SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM  
- M. Gilbert CHIQUET, Maire d'ESQUERDES  
- M. Francis DUCROCQ, Maire de NIELLES LES BLEQUIN

Suppléants : - M. Jean VIEILLARD, Maire de RENTY  
- M. Sylvain LEFEBVRE, Maire de SETQUES  
- M. Jean-Claude NOEL, Maire d'HALLINES  
- M. Daniel HERBERT, Maire de WIZERNES  
- M. René DENUNCQ, Maire de REMILLY WIRQUIN  
- M. Jean-Pierre CARLU, Maire de BOURTHES  
- M. Jean-Marie BARBIER, Maire de LONGUENESSE

.../...

**- Deux membres désignés par l'Association des Maires du Nord**

Titulaires : - M. Daniel DESCHODT, Maire de WATTEN  
- M. Jacques HUMEY, Adjoint au Maire de RENESCURE

Suppléants : - M. Jacques DRIEUX, Maire de NOORDPEENE  
- M. Francis TILLIER, Adjoint au Maire de RENESCURE

**- Un représentant du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale**

Titulaire : - M. Jacques BERTELOOT

Suppléant : - M. Noël MONCHY

**- Un représentant de la communauté d'Agglomération de SAINT-OMER :**

Titulaire : - Mme Marie LEFEBVRE

Suppléant : - M. Guy ANNE

**- Un représentant du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux de L'Aa :**

Titulaire : - M. Christian DENIS

Suppléant : - M. Jean-Michel BOUHIN

**- Un représentant de la Communauté de communes du Pays de Lumbres :**

Titulaire : - M. Gérard DEVIGNE

Suppléant : - M. Michel LHEUREUX

**- Un représentant de la Communauté de communes du Canton de Fauquembergues**

Titulaire : - M. Francis DHALLEINE

Suppléant : - M. Louis DEVULDER

**- Un représentant de la Communauté de communes du Canton d'Hucqueliers et environs :**

Titulaire : - M. Jean PAYEN

Suppléant : - M. Josse NEMPONT

**II - COLLEGE DES USAGERS**

**- Un représentant des propriétaires riverains :**

Titulaire : M. J. FOUQUET

Suppléant : M. Michel VERMEULIN

- **Un représentant des associations de protection de la nature :**

Titulaire : M. Francis LEROY

Suppléant : M.

- **Un représentant de la Chambre d'Agriculture :**

Titulaire : M. André PRUVOST-GRESSIER

Suppléant : Philippe CLAY

- **Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie :**

Titulaire : M. M. Alain COFFIN

Suppléant : Mme Nathalie GHIDOSI

**Aquatique:** - **Un représentant de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu**

Titulaire : M. Pierre FLANDRIN

Suppléant : M. Patrice CHASSIN

- **Un représentant de l'Union régionale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction du Nord :**

Titulaire : M. Daniel PRUDHOMME

Suppléant : M.

- **Un représentant de la Fédération départementale des distributeurs d'eau :**

Titulaire : M. Christian CHAREYRE, Compagnie Générale des Eaux

Suppléant : M.

- **Un représentant de la 7ème section des Wateringues :**

Titulaire : M. Jean-Paul DOUTRELANT

Suppléant : M.

- **Un représentant du Syndicat des Maraîchers de la Région Audomaroise**

Titulaire : M. Bernard HOUCHE

Suppléant : M. Régis MOREL

- **Un représentant de la Fédération départementale des chasseurs :**

Titulaire : M. Michel DUMONT

Suppléant : M. Alexis de la SERRE

### **III - COLLEGE DES REPRESENTANTS DES ADMINISTRATIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT**

- M. le Préfet du Pas-de-Calais ou son représentant
- M. le Directeur régional de l'Environnement du Nord-Pas-de-Calais, Délégué de Bassin Artois-Picardie, ou son représentant
- M. le Directeur régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Nord-Pas-de-Calais ou son représentant
- M. le Directeur départemental des Affaires Sanitaires et Sociales du Pas-de-Calais ou son représentant
- M. le Chef de la Mission Inter Services de l'Eau du Pas-de-Calais ou son représentant
- M. le Délégué régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ou son représentant
- M. le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ou son représentant
- M. le Directeur départemental de l'Equipement du Pas-de-Calais ou son représentant
- M. le Président des Voies Navigables de France ou son représentant
- M. le Président du Centre régional de la Propriété Forestière Nord-Pas-de-Calais ou son représentant

#### **ARTICLE 2 :**

Le présent arrêté sera publié aux Recueils des Actes Administratifs des Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais.

La liste des membres de la Commission Locale de l'Eau peut être consultée sur les sites internet des préfectures du Nord et du Pas-de-Calais aux adresses suivantes :

- [www.nord.pref.gouv.fr](http://www.nord.pref.gouv.fr)
- [www.pas-de-calais.pref.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.pref.gouv.fr)

#### **ARTICLE 3 :**

MM. les Secrétaires Généraux des Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais, M. le Directeur Régional de l'Environnement, Délégué de Bassin Artois-Picardie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LILLE, le 14 juin 2007

ARRAS, le 14 juin 2007

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général Adjoint

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

**Signé**

**Signé**

François-Claude PLAISANT

Patrick MILLE.